

**VILLE DE SCHEFFERVILLE
ORDONNANCE 2019-07-30**

**OBJET : GRILLE TARIFAIRE POUR LA DISPOSITION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES (RÉVISION AU 15 JUILLET 2020)**

ATTENDU QU'en vertu de *l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, chapitre 43)*, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a renouvelé le mandat de Monsieur Ghislain Lévesque pour administrer, à compter du 15 décembre 2017, les affaires de la Ville de Schefferville ;

ATTENDU QU'en vertu de *la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43)*, l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance ;

ATTENDU QUE selon l'ordonnance 2019-06-47, la grille tarification pour la disposition des matières résiduelles avait été révisée;

ATTENDU QU'IL y a lieu de procéder à une autre mise à jour de la grille tarifaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur, agissant pour et au nom de la Ville de Schefferville, sous l'autorité de l'article 8 de *la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43)*, adopte la nouvelle grille tarifaire pour la disposition des matières résiduelles datée du 15 juillet 2020 ; la dite grille faisant partie intégrante à la présente ordonnance.

La présente ordonnance entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à Schefferville, le 15 juillet 2020.



Ghislain Lévesque, administrateur

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

NOM G. LÉVESQUE

SIGNATURE [Signature]

SCHEFFERVILLE LE: 18 JUILLET 20



Ville de
Schefferville

Tarification pour la disposition des matières résiduelles

(Révision 15 juillet 2020)

Type de matière	Volume	Tarif
Résidus de construction, rénovation, démolition		
Tarif de base	0 à 1 m ³	50 \$
Camion 10 roues	12 à 14 m ³	650 \$
Camion 12 roues	14 à 20 m ³	915 \$
Camion 48 pieds	90 m ³ et plus	2 000 \$
Pick-up, Trailer ou Autre	Voir procédure pour calcul du volume	50 \$ / m ³
Autres matières		
Baril usé vide	Tarif unitaire	20 \$ / baril
Baril usé non-vidé	Tarif unitaire	30 \$ / baril
Baril vidé et pressé	Tarif unitaire	15 \$ / baril
Baril d'essence résiduel "WASTE"	Tarif du baril	285 \$
Baril d'huile résiduelle "WASTE"	Tarif du baril	215 \$
Véhicule hors-d 'usage	Tarif à la tonne	300\$ / Tonne
Métal	Tarif à la tonne	300 \$/Tonne
	(ou par m ³)	75 \$ / m ³
Bonbonne de propane (100 Lbs)	Tarif unitaire	20 \$ / Bonbonne

Signature :

Wahid Bouganim

Date : 2020-07-17

Procédure pour calcul du volume

Pour calculer le **volume** d'une pièce, vous devez multiplier sa surface au sol (longueur x largeur) par sa hauteur. Le chiffre que vous obtiendrez correspond au **volume** de la pièce :

$$\text{Volume} = \text{Longueur A} \times \text{largeur B} \times \text{hauteur C}$$

